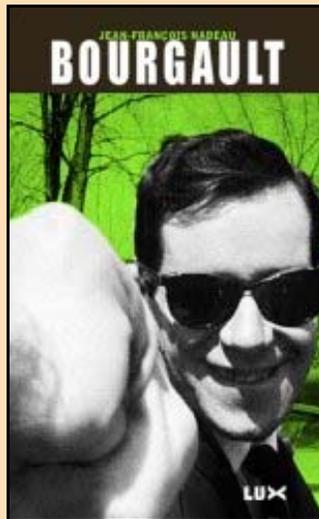


Louis GILL
Économiste, retraité de l'UQÀM
(2008)

“Note de lecture sur *Bourgault*
de Jean-François Nadeau
(publié chez Lux, Montréal, 2007).”



Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louis Gill, économiste québécois
Professeur retraité de l'UQAM

"Note de lecture sur *Bourgault* de Jean-François Nadeau (publié chez Lux, Montréal, 2007)".

Un article publié dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 3, printemps 2008, p. 259-271. Montréal : Lux Éditeur.

Louis GILL est économiste et professeur retraité du département de sciences économiques de l'UQÀM où il a œuvré de 1970 à 2001. Tout au cours de cette carrière, il a eu une activité syndicale active. Il a publié plusieurs ouvrages, sur la théorie économique marxiste, l'économie internationale, l'économie du socialisme, le partenariat social et le néolibéralisme, ainsi que de nombreux essais et articles de revues et de journaux sur des questions économiques, politiques, sociales et syndicales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 5 août 2008 de diffuser cette conférence dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gill.louis@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 16 août 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

[Introduction](#)

[Les origines du RIN](#)

[La naissance politique de Bourgault](#)

[Un RIN de centre-gauche](#)

[Manifestations de rue et action électorale](#)

[Vive le Québec libre ! et fondation du MSA](#)

[Lévesque contre Bourgault](#)

[Langue, syndicats, « nous » inclusif](#)

[Indépendance contre souveraineté-association](#)

[L'autoritarisme de Lévesque et celui de Bourgault](#)

[Un vide énigmatique](#)

[Vote linguistique et vote ethnique](#)

Louis Gill

**“Note de lecture sur *Bourgault* de Jean-François Nadeau
(publié chez Lux, Montréal, 2007)”**

Un article publié dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, no 3, printemps 2008, p. 259-271. Montréal : Lux Éditeur.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'expression « homme d'exception » est sans aucun doute la plus juste qui soit pour cerner en deux mots ce phénomène qu'a été Pierre Bourgault. L'excellent livre de l'historien Jean-François Nadeau sur sa vie illustre merveilleusement ce caractère exceptionnel. À sa lecture captivante, ceux et celles qui, comme moi, sont de la génération de Bourgault ont l'occasion de revivre à travers le récit de sa vie une période clé de notre histoire politique dont il a été un acteur de premier plan. Pour le plus jeune lectorat, il est l'agréable occasion d'en faire la nécessaire découverte. Fruit d'une vaste et méticuleuse recherche, tant documentaire que testimoniale, le livre de Nadeau suit à la trace et dans tous ses méandres le parcours de celui qui passera à l'histoire comme notre plus grand tribun de masse, défenseur inconditionnel de l'indépendance du Québec, mais qui s'est aussi fait connaître, en particulier, pour ses activités de comédien, d'auteur, de professeur, de journaliste, d'animateur, de régisseur, de communicateur, de polémiste et de défenseur de la laïcité. La narration de cette vie « *menée sans compromis de bout en bout, jusque dans la démesure* », comme l'écrit l'éditeur dans la présentation du livre, met aussi en lumière, avec toute l'objectivité à laquelle on est en droit de s'attendre, les grands défauts qui étaient ceux de Bourgault : arrogance, goût de la provocation, prétention, autoritarisme, narcissisme, égocentrisme, irrespect et mépris des autres, etc.

Les origines du RIN

[Retour à la table des matières](#)

Même s'il nous assure qu'il n'est pas question pour lui « *de reconstituer une époque autour d'un personnage central* », Nadeau situe, chaque fois que cela est nécessaire, l'intervention et le cheminement de Bourgault dans le contexte politique et social du moment et en fonde les origines historiques. À titre d'exemple, avant de parler du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) dans lequel Bourgault a joué un rôle central, il consacre un chapitre complet fort instructif (le chapitre 4) à en expliquer les origines. Les plus immédiates sont les influences contemporaines des mouvements de décolonisation de l'après-Deuxième Guerre mondiale dont les théoriciens qu'étaient Frantz Fanon, Jean-Paul Sartre, Albert Memmi et Jacques Berque ont eu beaucoup d'écho au Québec. Mais les racines plus lointaines de l'aspiration à l'indépendance du Québec, comme l'explique notamment l'historien Maurice Séguin cité par Nadeau, remontent à 1760, c'est-à-dire à la conquête britannique, puis au mouvement des Patriotes de 1837-1838, à l'Union forcée du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840 et au projet d'assimilation totale de la minorité francophone alors mis de l'avant par le gouverneur britannique Lord Durham.

Nadeau rend ensuite compte du cheminement de l'idée d'indépendance au cours de la première moitié du 20^e siècle, un cheminement qui se situe franchement à droite dans le spectre politique, après avoir longtemps été à gauche dans la suite de l'idéal républicain et laïc des patriotes de 1837-1838. Il mentionne en particulier les idées rétrogrades, cléricales, voire xénophobes de « *l'historien en soutane Lionel Groulx* », du mouvement Jeune-Canada dirigé par André Laurendeau, des Jeunesses patriotes animées par les frères Dostaler et Walter O'Leary et surtout de l'Alliance laurentienne fondée par Raymond Barbeau en 1957, qui prône la création d'une société corporatiste inspirée de Salazar et de Mussolini.

De nombreux intellectuels indépendantistes s'étaient néanmoins ralliés à l'Alliance laurentienne, écrit Nadeau, souhaitant naïvement en infléchir

l’orientation. Parmi eux, André d’Allemagne et Marcel Chaput, qui seront aux origines du RIN. Diplômé en sciences politiques et en linguistique, d’Allemagne est traducteur, publiciste et enseignant. À son décès en 2001, Jacques Parizeau a dit de lui qu’il a été « *le premier penseur, le premier théoricien de l’indépendance du Québec* » (p. 85). Chimiste à l’emploi du ministère fédéral de la Défense, Chaput se fait d’abord connaître par ses activités publiques en faveur de l’indépendance. Il écrit en 1961 un livre choc intitulé *Pourquoi je suis séparatiste*, que publie aux Éditions du Jour le futur sénateur Jacques Hébert, ardent fédéraliste et grand ami de Pierre Elliott Trudeau. Suspendu pour ses activités politiques, Chaput démissionne de son poste à la fin de 1961 et s’investit entièrement dans l’action politique au sein du RIN.

Au même moment, l’idée d’indépendance fleurit aussi dans un cadre de gauche, ce qui est nouveau depuis l’époque des Patriotes, souligne Nadeau. Ce cadre est celui de l’Action socialiste pour l’indépendance du Québec, fondée en 1960 par l’ouvrier autodidacte Raoul Roy, qui met de l’avant la création d’une société républicaine et socialiste dans un Québec indépendant. Le poète Gaston Miron dit être devenu indépendantiste en 1959, en accord avec la *Revue socialiste* publiée par Roy, revue à laquelle collaborait alors l’écrivain Jacques Ferron (p. 84).

La naissance politique de Bourgault

[Retour à la table des matières](#)

Mais où donc se situe Bourgault dans tout cela ? Dans un écrit de 2000, il désigne Raoul Roy, à côté de Marcel Chaput, comme un de ses maîtres, mais précise que le plus grand d’entre eux reste André d’Allemagne, dont il affirme qu’il a changé sa vie et qu’il lui doit tout. Lorsqu’est créé le RIN en 1960 à l’initiative d’un groupe de militants, dont Marcel Chaput et André d’Allemagne qui viennent de rompre avec l’Alliance laurentienne de Raymond Barbeau, Bourgault ignore à peu près tout de la politique. Il n’a même encore jamais entendu parler d’indépendance (p. 94). C’est au hasard d’une rencontre avec d’Allemagne qu’il se passionne spontanément pour le projet et qu’il fonce peu après dans la bataille

de sa vie. Il est élu président de la région de Montréal du RIN en 1961, puis président national en 1964, poste qu'il occupe jusqu'à la dissolution du parti en 1968.

L'orientation politique du RIN, comme la décrit d'Allemagne en 1961, est celle d'un « *nationalisme humaniste, intégral et démocratique* », humaniste, précise-t-il, « *parce que pour nous l'indépendance n'est pas une fin mais un moyen* » (p. 103). Au sein du RIN on retrouve alors diverses tendances, dont une certaine aile gauche à laquelle appartiennent notamment d'Allemagne et Bourgault, identifiée comme « *les intellectuels de Montréal* », pour qui « *l'idée d'indépendance est liée à celle d'une transformation de la société québécoise* » (idem). Bourgault martèle par la suite continuellement cette idée dans ses discours enflammés. L'un d'eux, prononcé à la salle de la Fraternité des policiers en 1961 (j'y étais, c'était mémorable) et distribué par après en brochure, s'intitule purement et simplement *Révolution*. De toute évidence le terme « révolution » relève de l'inflation verbale. Ce que visent Bourgault et l'aile gauche du RIN est en fait une réforme sociale. La direction du RIN le précise dans les termes suivants : « *Notre aspiration à l'indépendance est intimement liée à notre aspiration à la démocratie, à une plus grande justice sociale et à l'épanouissement de l'individu dans une société humaniste et ouverte sur le monde. Voilà ce que nous entendons lorsque nous parlons de révolution nationale. Pour nous, cette révolution est impossible sans l'indépendance et l'indépendance serait incomplète sans cette révolution* » (p. 175). Pour défendre la cause de l'indépendance et de son idéal social, le RIN vise à rallier « *les éléments les plus progressistes et les plus dynamiques de la nation* ». Il s'affirme par ailleurs comme solidaire des travailleurs et de leurs syndicats ainsi que des mouvements opposés au nucléaire et comme défenseur de la laïcité et de la séparation de l'Église et de l'État, renouant à cet égard avec les revendications des Patriotes de 1837-1838 (p.178).

Un RIN de centre-gauche

[Retour à la table des matières](#)

Le RIN, selon la pensée de Bourgault, écrit Nadeau, est au fond un parti très réformiste qui se donne des airs révolutionnaires (p. 178). Il s'apparente dans les

faits à un parti politique de centre-gauche, teinté par certaines mesures d'inspiration socialiste. Sa part authentiquement révolutionnaire ne prend forme qu'en paroles (p. 198). Bourgault et les siens, poursuit-il, ne cherchent en rien à renverser le système capitaliste, mais bien à l'adapter au sein d'une nouvelle entité politique, l'État du Québec, qu'ils veulent plus près des intérêts de la population (p. 216). Cet État se doterait d'un « haut commissariat du plan » voué à la planification socioéconomique à partir de plans de court, moyen et long termes et procéderait à de nombreuses nationalisations de services publics. Sa structure politique serait inspirée du modèle républicain français (p. 217). Le marxisme ne l'intéresse pas, écrit Nadeau, et ne l'intéressera jamais. « *Il y a un principe d'innocence et de bonté chez Bourgault qui le fait pencher plus du côté de Jésus que de Marx. D'ailleurs, il n'a que faire de l'engouement de l'époque pour le marxisme* » (p. 216). En résumé, « *Derrière les coups de gueule de circonstance, il reste un simple social-démocrate préoccupé par des enjeux plus pratiques que théoriques. Il ne se voit pas lui-même comme un homme d'une pensée très fermement marquée à gauche* » (p. 251). Il affirmera par contre en 1975 que la création d'un véritable parti socialiste serait une bonne chose pour forcer le Parti québécois à se dépasser. « *Si le PQ, une fois au pouvoir, ne réalise pas un programme pour les travailleurs, dit-il, il faudra créer un parti ouvrier* » (p. 381).

Mais la simple perspective d'une transformation de la société dans la voie préconisée par Bourgault et d'Allemagne dans les premiers temps du RIN s'oppose frontalement à celle de Marcel Chapat pour qui l'indépendance doit être faite dans la société québécoise telle qu'elle existe, majoritairement francophone et catholique, et s'attacher à la défense de ses valeurs traditionnelles au sein de la cellule familiale (p. 169). Ces divergences mènent rapidement à une première scission. Chapat quitte le RIN et fonde en 1963 le Parti républicain du Québec (PRQ). Le PRQ reçoit immédiatement l'appui de l'Alliance laurentienne qui se dissout pour s'intégrer à lui. Pour l'Alliance, l'épanouissement de la nation québécoise comme nation chrétienne et française est incompatible avec une perspective de gauche et avec l'agnosticisme des Bourgault et d'Allemagne (p. 175). Le PRQ draine 30 % des adhérents du RIN avant de s'effondrer et se dissoudre un an plus tard. Mais une nouvelle scission survient en 1965 à l'initiative du médecin René Jutras qui déclare refuser de poursuivre une action conduisant à « *l'État athée* » et d'abandonner la cause de l'indépendance entre les mains « *des agnosti-*

ques et des communistes ». Elle donne lieu à la fondation du Ralliement national (RN) dont l'un des animateurs est le futur député et ministre péquiste Jean Garon, et qui sera dirigé par l'ex-député créditiste Gilles Grégoire (p. 182).

Manifestations de rue et action électorale

[Retour à la table des matières](#)

Entre-temps, de simple mouvement qu'il était, le RIN se transforme en parti en 1963 et Bourgault en devient le président en 1964. Dès lors, écrit Nadeau, le parti se transforme et se radicalise. Il devient de plus en plus indissociable de la personne de son président qui place les manifestations de rue et le militantisme de base au centre de l'action politique. « *Nous étions dans la rue trois fois par semaine* », explique Bourgault plus tard (p. 189). Certaines de ces manifestations ont eu plus d'envergure que les autres. Il s'agit d'abord de celle du « samedi de la matraque » qui a lieu à Québec en octobre 1964 à l'occasion de la visite de la reine Elizabeth II, à qui Bourgault avait écrit pour lui dire qu'elle n'était pas la bienvenue. La violence policière avec laquelle cette manifestation contre la couronne britannique est réprimée profite grandement à la cause indépendantiste.

Mais l'action politique du RIN ne se limite pas aux manifestations. Le parti se dote d'un programme politique en 1965 et s'engage dans la campagne électorale de 1966 avec la ferme intention, par l'élection d'au moins quelques députés, « *de devenir officiellement ce que nous sommes officieusement depuis cinq ans, c'est-à-dire l'opposition au régime Lesage* » (p. 202). Le rôle de Bourgault dans cette campagne sera d'une importance capitale. Ses talents d'orateur sont universellement reconnus par les observateurs de la scène politique et craints par ses adversaires. Le RIN présente des candidats dans 73 des 108 comtés. Candidat sans moyens financiers dans l'immense et lointain comté de Duplessis sur la Côte-Nord, Bourgault y affronte le candidat libéral, Henri Coiteux, qu'il décrira plus tard comme l'incarnation parfaite de ce contre quoi il se battait : « *l'ignorance, la malhonnêteté, la stupidité, la bêtise, l'achat des consciences, le mépris total du peuple* » (p. 223). Coiteux doit tomber, dit-il, pour éviter « *que la Côte-Nord continue à être entièrement sous l'emprise des capitaux étrangers, avec sa com-*

plicité » (p. 224). Aux élections du 5 juin, Bourgault triomphe dans la ville de Sept-Îles avec 53 % des voix, même s'il est défait dans l'ensemble du comté avec 32 % des voix (48 % pour le Parti libéral et 20 % pour l'Union nationale). Ce résultat extraordinaire fait de Sept-Îles la première ville indépendantiste du Québec (p. 241). Le RIN n'a fait élire aucun député, mais l'analyse du vote amène la direction du parti à conclure qu'en récoltant des votes qui auraient normalement été dirigés vers le Parti libéral, il a contribué à faire basculer 13 circonscriptions électorales du côté de l'Union nationale, contribuant ainsi significativement à la défaite du Parti libéral (p. 243).

Vive le Québec libre ! et fondation du MSA

[Retour à la table des matières](#)

L'année 1967 est l'année de l'Exposition universelle de Montréal. Elle coïncide avec le centenaire de la Confédération canadienne. Tout au long de l'année, les célébrations des deux événements sont dénoncées par Bourgault qui déplore « *que l'Expo 67 donne aux Québécois l'illusion de vivre au rythme de l'Amérique du Nord, alors qu'ils ne sont qu'une petite communauté pauvre et dépossédée collectivement* » (p. 249). Quant à l'interprétation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique comme un pacte légitime entre deux nations, alors qu'il a été voté unilatéralement par le Parlement de Londres en 1867 sans consultation de la population, Bourgault en condamne la mystification sur le même pied qu'il condamne la perspective mise de l'avant par Pierre Elliott Trudeau d'un multiculturalisme canadien au sein duquel les Canadiens français formeraient une minorité parmi d'autres. Le projet d'un Canada biculturel et bilingue défendu par l'éditorialiste du *Devoir*, André Laurendeau, est pour Bourgault une « *chimère de Canadien français* », alors que celui d'un Canada multiculturel à la Trudeau, folklorisant toutes les identités culturelles, est « *une insulte faite aux aspirations légitimes des Québécois* » (p. 287). « *Le Québec, affirme-t-il, à condition qu'il se présente sous la forme d'un État laïque de langue française, est la seule entité politique et sociale qui puisse offrir un avenir viable aux francophones d'Amérique du Nord* » (p. 247).

L'année 1967 est aussi l'année de deux événements capitaux dans la vie du RIN. Le premier est la visite du Général de Gaulle. Son « Vive le Québec libre ! » est un inestimable apport à la cause de l'indépendance qui donne un nouveau souffle de vie au RIN au moment où il éprouve des difficultés croissantes, et qui contribue grandement à accroître le nombre de ses adhérents dans les mois qui suivent. Le deuxième est la création du Mouvement souveraineté-association (MSA) en novembre, à l'initiative de René Lévesque qui vient de rompre avec le Parti libéral. À partir de ce moment, le RIN se vide progressivement de ses membres au profit du MSA, en proie à des dissensions internes quant à son avenir (survie en tant que mouvement indépendant, ou fusion avec le MSA). Bourgault est favorable à la fusion, mais celle-ci n'aboutira jamais. Elle bute notamment sur des divergences quant à la politique linguistique. Mais il y a une raison plus profonde : l'incompatibilité totale entre Bourgault et Lévesque et le refus de Lévesque d'accueillir dans son mouvement des militants dont les pratiques et orientations sont à ses yeux irréconciliables avec les siennes.

Lévesque contre Bourgault

[Retour à la table des matières](#)

La goutte d'eau qui fait déborder le vase est la participation du RIN à la manifestation du 24 juin 1968, qui se solde par 292 arrestations, 133 blessés dont 43 policiers, l'endommagement de 12 auto-patrouilles et 6 chevaux blessés. Bourgault est parmi les personnes arrêtées. Accusé d'incitation à l'émeute, il sera acquitté quelques mois plus tard. Ironie du sort, Bourgault est défendu dans cette cause par l'avocat Antonio Lamer, celui-là même qui deviendra le juge en chef de la Cour suprême du Canada. Ce dernier accepte de défendre Bourgault grâce à l'intervention d'une militante du RIN issue de la bourgeoisie de Westmount dont la famille est proche de lui et de Pierre Elliott Trudeau. Dès le lendemain de la manifestation, le MSA suspend les négociations en vue d'une fusion avec le RIN qui décide de se dissoudre en octobre 1968. La nouvelle du sabotage du RIN, écrit Nadeau, « *rend d'abord fou de rage René Lévesque [qui] ne veut pas du RIN. Ni globalement, ni individuellement. Il n'en a jamais voulu* » (p. 307).

Il n'a jamais voulu de Bourgault et il n'en voudra jamais non plus dans l'avenir. Lévesque lui ferme d'abord résolument la porte lorsqu'il annonce son intention de se présenter à la présidence du parti dans le comté de Taillon et éventuellement de se présenter comme candidat dans ce comté aux prochaines élections. Dans une rencontre à laquelle Lévesque finit par consentir, ce dernier lui déclare carrément : « *Vous êtes dangereux parce que vous provoquez le fanatisme. [...] Je vous ferme tous les bons comtés. Je vous interdis d'y aller. Si vous croyez à l'indépendance, allez-vous en donc chez vous* » (p. 312-313).

Démuni, Bourgault se replie sur des emplois de fortune. Il s'adonne à la composition de chansons, seul ou en collaboration, notamment pour Robert Charlebois, comme *Québec love* et *Ent, deux joints*. Il tente néanmoins de se faire élire à l'Exécutif du parti en octobre 1969, mais il est défait. Lévesque a pris « *tous les moyens disponibles* » pour qu'il ne se fasse pas élire, écrit Nadeau (p. 320). Il réussit finalement à être désigné comme candidat pour les élections de 1970, mais dans le comté impossible de Mercier où il affronte nul autre que Robert Bourassa, premier ministre désigné du Parti libéral. Pendant la campagne électorale, Lévesque se porte à l'appui de tous les candidats du parti, dans tous les comtés, sauf de Bourgault dans Mercier. Bourgault perd l'élection du 29 avril 1970, mais n'en récolte pas moins 12 276 voix contre 15 337 pour Bourassa (p. 327). En février 1971, il tente de nouveau de se faire élire à l'Exécutif du parti et, cette fois, il gagne, en dépit de la ferme opposition de Lévesque qui, écrit Nadeau, met, encore une fois tout son poids dans la balance pour que Bourgault ne se retrouve pas à l'Exécutif (p. 345). Jacques Parizeau, cette fois, vient à la rescousse de Bourgault. Il dira plusieurs années plus tard pour expliquer son attitude : « *Quand vous êtes menacés par les pouvoirs publics et que vos gens sont mis en prison, on ne crache pas sur ses alliés... Même si on considère que ce sont de petits imbéciles ou des pédés...* » (p. 345). À l'Exécutif, Bourgault n'a pas du tout le comportement d'empêcheur de tourner rond que Lévesque a toujours craint. Aux dires de Parizeau, il se révèle « *rigoureux, bon soldat, discutant ferme jusqu'à ce qu'une décision soit prise* » (p. 347).

Langue, syndicats, « nous » inclusif

[Retour à la table des matières](#)

Bourgault démissionne de l'Exécutif deux ans plus tard, annonçant qu'il en a assez de la politique active. Il saisit l'occasion pour faire état de trois différends entre lui et Lévesque : la politique linguistique (Bourgault souhaite l'unilinguisme français au Québec), une attitude trop timide à l'égard des jeunes et une promotion insuffisante d'une politique de gauche (p. 363). Revenu à la politique en 1975 avec un enthousiasme débordant, il déclare que le PQ doit se ranger derrière les travailleurs, lui reprochant de ne pas avoir pris position en faveur des centrales syndicales lorsque le gouvernement a emprisonné les chefs syndicaux en 1971. En ce sens, il ne faudra pas hésiter à descendre dans la rue dans des manifestations de masse. Le PQ doit aussi se soucier davantage des femmes et des jeunes (p. 376-377). Réagissant à ces propos, Lévesque les qualifie de « *sparages* », venant d'un être qui n'est qu'un « *agité du bocal* » et qui conduit sans cesse la politique à la rue, voire à la fange des ruelles. Contrairement à ces *sparages*, dit-il, « *les syndicats forment une partie de l'épine dorsale du Parti québécois* » (p. 379). Cela est incontestablement encore vrai à cette époque. **N'oublions pas que le PQ se présentait alors comme un parti ayant un « préjugé favorable aux travailleurs ».** Mais les choses changeront radicalement quelques années plus tard. Nous y reviendrons. Dans l'immédiat, pas question pour Lévesque de confier quelque tâche que ce soit à Bourgault. En somme, écrit Nadeau, « *Lévesque ferme carrément la porte à un retour de Bourgault au PQ selon les perspectives qui sont les siennes. Par contre, la porte de la sortie semble à nouveau toute grande ouverte* » (p. 379). La réplique de Bourgault : « *Lévesque doit partir !* » (p. 382).

Dans la foulée de sa rentrée politique et à l'occasion d'un vif débat au collègue Dawson sur sa position à l'égard des anglophones, il est appelé à préciser ce qu'il entend par « Québécois », ce qui constitue une pièce intéressante à verser au débat actuel sur le « nous » inclusif. Une journaliste du *Soleil* que cite Nadeau relate ses propos ainsi : « *Il définit un Québécois comme quelqu'un qui a accepté de vivre, de travailler au Québec, quelle que soit son origine. Comme quelqu'un, aussi, qui*

veut prendre toutes ses responsabilités, sans les laisser à des étrangers qui empochent les profits » (p. 383). Dans un essai intitulé *Oui à l'indépendance*, publié en 1977, il reprend le même thème : « *Ce n'est pas par leurs origines que se définissent les Québécois, mais par leurs objectifs et leurs aspirations collectives* » (p. 405). Estimant par ailleurs que ce qui fait l'intérêt du genre humain, c'est sa diversité, il affirme dans le même essai que les Québécois ont « *le devoir d'accorder tout le respect qui se doit au désir d'autodétermination des autochtones du Québec, quelque forme qu'il prenne, y compris l'indépendance politique* » (p. 406).

Indépendance contre souveraineté-association

[Retour à la table des matières](#)

Très sévère à l'endroit de René Lévesque, Bourgault l'est tout autant à l'endroit de Claude Morin, le concepteur de la stratégie référendaire de 1980 qui, à ses yeux n'a jamais été indépendantiste. Pour Bourgault, la souveraineté n'est pas objet de négociations. Cette question ne relève que d'une décision politique des Québécois. « *L'association ou les associations qu'on peut envisager se négocient, mais on ne peut demander de négocier la souveraineté. C'est à nous de la décider* » (p. 407). L'expression « souveraineté-association » ne peut donc que semer la confusion aux yeux de Bourgault pour qui le référendum qui se prépare doit tout simplement demander aux Québécois s'ils sont favorables ou non à l'indépendance. Comme on le sait, le référendum de 1980 a plutôt sollicité de la population un mandat de négocier et non celui de proclamer l'indépendance. « *Si j'étais fédéraliste, écrit alors Bourgault, cette question me ravirait [...] On ne nous demande pas si le Québec devrait exister en tant que pays, mais si le Canada se prêtera au chantage qui mènerait à sa propre dissolution* » (p. 416). Tirant les conclusions de la défaite du référendum, Bourgault déclare qu'il est temps de retourner à l'objectif fondamental du Parti québécois : l'indépendance. Il réclame une fois de plus que Lévesque quitte, pour que la confusion soit dissipée (p. 418). Il ne cesse de répéter que le mandat du Parti québécois n'est pas de mieux gérer une province canadienne, mais de faire autre chose. « *Si l'exercice du pouvoir*

pour les souverainistes ne conduit pas à l'exercice de la souveraineté du Québec, alors ce pouvoir est vain et illusoire. Il constitue d'autre part un piège, dans la mesure où il occulte les véritables enjeux en les reportant à plus tard, au risque de les voir disparaître de nos préoccupations collectives » (p. 421).

Le 13 avril 1981, le Parti québécois est reconduit au pouvoir au terme d'une campagne électorale au cours de laquelle la question de la souveraineté a été mise en veilleuse. Bourgault s'est abstenu de voter : élire un gouvernement provincial déguisé en parti indépendantiste ne l'intéresse pas, écrit Nadeau. Il considère cette victoire comme tragique : le PQ s'éloigne de plus en plus de ses objectifs et il obtient en plus le mandat de continuer à le faire (p. 424). L'idée de l'indépendance se meurt, explique-t-il, « *assassinée par celui-là même que la foule acclame en faisant le plus de bruit possible pour ne pas entendre la petite voix intérieure qui lui murmure qu'elle a été trahie* » (p. 424). Lévesque, écrit-il, « *ne nous a jamais menés à l'indépendance et il ne nous y mènera jamais [...] N'ayons pas peur des mots : le chef a perdu la tête et il nous demande d'en faire autant* » (p. 427). Pour sauver l'indépendance, il faut donc se débarrasser de Lévesque, répète-t-il encore une fois. Dans une conférence prononcée un an plus tard, il déclare toutefois avec résignation : « *Je crois que le chapitre de l'indépendance est clos. L'indépendance, c'est fini et surtout c'est raté. Je ne crois plus à l'indépendance de mon vivant* » (p. 436).

L'autoritarisme de Lévesque et celui de Bourgault

[Retour à la table des matières](#)

Dans ce plus récent appel au départ de Lévesque, Bourgault l'accuse de s'accrocher au parti et d'infléchir pour ce faire les règles démocratiques en sa faveur, de vouloir tenir un référendum permanent pour se maintenir au pouvoir et d'exiger des membres une soumission totale à ses seules idées (p. 425). Victime permanente de l'autoritarisme du chef qui a systématiquement tenté, et le plus souvent réussi, à lui à barrer l'accès aux postes électifs qu'il sollicitait, Bourgault a tout aussi souvent condamné ces pratiques au fil des années. Dans son essai

Moi, je m'en souviens, publié en 1989 et dédié à Simone Monnet et Michel Chartrand, il écrit : « *Si René Lévesque est d'accord avec nos décisions, tant mieux. Il les entérine et s'en fait le promoteur. S'il n'est pas d'accord, tant pis. Il n'en fait qu'à sa tête et... fuck la direction collégiale !* » (p. 347). Venant de Bourgault, ce jugement ne peut que faire sourire lorsqu'on sait que l'autoritarisme avec lequel il dirigeait le RIN valait bien celui avec lequel Lévesque dirigeait le PQ. Commentant une décision unilatérale de Bourgault d'écrire au pape Paul VI pour protester contre la publication, par les évêques canadiens, d'un document soulignant le centenaire de la Confédération canadienne, Nadeau écrit : « *Confiant en lui-même comme pas un, Bourgault est convaincu qu'il peut mobiliser l'histoire à lui seul, tout en acceptant, toujours seul, autant ses revers que ses succès [...] Pour un homme de parti – ce que Bourgault, au fond, n'est pas – pareille attitude ne manque pas de panache et de grandeur, du moins vue de l'extérieur. Mais elle rend parfois la vie terriblement difficile pour ceux qui doivent, de l'intérieur, composer avec les conséquences des gestes d'un homme en qui le spectaculaire a une tendance naturelle à s'hypertrophier* » (p. 248-249).

Dans une démarche qui s'apparente à la pratique du « référendum permanent » qu'il reprochera plus tard à Lévesque, Bourgault démissionnait en coup d'éclat de la présidence du RIN en septembre 1967. « *Une bravade*, écrit Nadeau, *puisque Bourgault affirme qu'il se portera à nouveau candidat à la présidence au congrès national qui se tiendra [peu après]. Pourquoi ce départ factice, puisqu'il s'agit de revenir en scène, pour ainsi dire tout de suite ? Par cette sortie boudeuse et houleuse, Bourgault entend établir fermement, une fois pour toutes, son autorité et son emprise sur le RIN : s'il est élu – ce dont il ne doute pas – les éternels insatisfaits vont devoir se taire ! [...] Démocrate de principe, Bourgault n'en accepte pas moins difficilement en pratique qu'on critique son action. Pour lui, un parti démocratique, même s'il mise sur la collégialité, doit avoir un leader qui puisse affirmer et défendre avec assez de liberté une volonté commune qu'il se sent d'ailleurs assez souvent apte à représenter à lui seul !* » (p. 263-264). Son adversaire, Guy Pouliot, dénonce alors son « culte de la personnalité » et l'accuse d'avoir fait fi de plusieurs décisions du Conseil central, c'est-à-dire de la direction collégiale.

Un vide énigmatique

[Retour à la table des matières](#)

Dans ce livre fort complet sur Bourgault, il est étonnant qu'aucune mention ne soit faite du coup de massue historique que le gouvernement Lévesque a asséné aux syndicats des secteurs public et parapublic au cours de l'hiver 1982-1983. Je rappelle que par des décrets et des lois d'une extrême sévérité, il avait imposé aux salariés de ces secteurs des réductions salariales de 20 % sur trois mois et une désindexation partielle de leurs régimes de retraite. Cet événement a provoqué une profonde fracture dans les rapports entre le mouvement syndical et le Parti québécois qu'il avait largement contribué à porter au pouvoir. On peut dire que cette « *partie de l'épine dorsale du Parti québécois* » qu'étaient les syndicats, pour employer l'expression de René Lévesque (voir plus haut), venait de se briser et que jamais plus les choses ne seraient les mêmes. Le PQ l'a d'ailleurs amèrement constaté aux élections suivantes qu'il a perdues aux mains du Parti libéral. Connaissant les nombreuses déclarations de Bourgault en faveur des syndicats et ses reproches adressés au PQ dans le passé quant à sa mollesse à leur égard, connaissant aussi son aptitude à saisir toutes les occasions de critiquer le chef du parti, **comment expliquer qu'il ait pu ne rien dire** de cet événement majeur ? En retrait de la politique active à ce moment, il n'en était pas moins extrêmement actif, intervenant sur toutes les tribunes, comme on le constate notamment à la lecture du chapitre 17 du livre, intitulé *Plaisirs*. Ce vide constitue pour moi une énigme. **Si Nadeau ne relate pas de propos de Bourgault à ce sujet, c'est sans aucun doute parce que Bourgault n'en a rien dit. Mais si Bourgault a fermé les yeux sur une chose aussi grosse, il me semble que Nadeau aurait dû relever ce silence étonnant.**

Vote linguistique et vote ethnique

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est qu'en 1994, après l'élection du PQ dirigé par l'indépendantiste Jacques Parizeau, que Bourgault revient à la politique active, mais pour une très brève période. Devenu « conseiller spécial en communications » du PQ à l'invitation de Parizeau, il fait à un journaliste une déclaration qui lui sera fatale : « *Si une majorité de francophones du Québec votent Oui [au prochain référendum] et sont empêchés [de faire la souveraineté] parce que les Anglais votent contre, ce sera une situation dangereuse* » (p. 496). Constatant son erreur, Bourgault présente sa démission que Parizeau, embarrassé, finit par accepter « avec regret ». En réaction à cette situation invraisemblable en vertu de laquelle le simple fait de parler du « vote des anglophones » serait tabou, la directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette déclare alors que « *les cris démesurés de la pensée correcte... sont ceux de l'hypocrisie mal déguisée en morale* » (p. 498). Un mois plus tard, Bourgault, devant l'appui massif que les anglophones se préparent à accorder au camp du Non lors du référendum de 1995, déclare : « *Pour moi, 60 à 65 % représente un vote démocratique, 80 % un vote xénophobe, et 97 %, c'est un vote raciste[...] Un tel vote massif, on ne voit ça que dans les pays totalitaires* » (p. 500).

Nouveau tollé, cette fois de la part de Lucien Bouchard, alors chef du Bloc québécois, et de Bernard Landry, vice-premier ministre. Lâché une fois de plus, Bourgault décide de se retirer de la vie politique : « *Je ne suis plus l'homme de la situation. Je suis devenu un embarras pour mes alliés. Comme la cause de la souveraineté doit passer avant tout et que je n'arrive plus à la servir correctement, je quitte définitivement la scène politique et je laisse à d'autres, sans doute plus habiles et plus efficaces que moi, le soin de la défendre et de la promouvoir* » (p. 501). Pourtant, Bourgault n'est pas seul à faire ce genre d'analyse. En présence d'un vote « *si complètement rhodésien que c'en est une joke* », écrit le journaliste Pierre Foglia de *La Presse* en défense de Bourgault, « *il faut avoir la curiosité d'analyser cette unanimité si typiquement coloniale. 97 %, ce n'est plus un vote, dans aucune société démocratique. C'est une agression, un rejet lapidaire,*

la focalisation excessive du sentiment particulier d'une communauté particulière, n'est-ce pas là ce qu'on appelle communément « racisme » ? » (p. 502). Comme on le sait, l'allusion jugée « politiquement incorrecte » de Parizeau au « vote ethnique » le soir du référendum perdu de justesse, lui a valu à lui aussi d'être démis, dans son cas de la fonction de premier ministre.

À partir de la défaite référendaire, Bourgault se réfugie de plus en plus dans la vie privée. Deux ans avant sa mort, en 2001, il reçoit un honneur digne de mention lorsque le Mouvement laïque québécois lui décerne le prix Condorcet pour son engagement indéfectible d'une vie entière envers la laïcité.



Cette note de lecture a porté sur les seuls aspects politiques de la vie de Bourgault. Je souhaite vivement qu'elle stimulera la lecture de cet excellent livre de Jean-François Nadeau, dans lequel on découvre, au-delà de la dimension fondamentale à laquelle je me suis limité ici, l'immense diversité d'une vie hors du commun.